



Contrat d'apprentissage Secteur transport



OFFRE N°

46985

SECTEUR

TRANSPORT (PERSONNEL
D'ACCOMPAGNEMENT)

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

RATP - CFA MUD - RECRUTEMENT DU 13/02/23
AU 17/02/23

LIEU

CENTRES BUS ET RÉSEAU RATP PARIS IDF
AFFECTATION SUR TOUTE LA RÉGION ILE DE
FRANCE

POSTULEZ AVANT LE

13/02/2023

PRISE DE POSTE

02/05/2023

CONTACT

Dimitri NOURRY

dnourry@cnarm.fr

06 93 90 80 16

STANDARD
02 62 15 00 00

Contrôleur des transports - H/F en Alternance - Durée 6 mois avec possibilité de CDI

► DESCRIPTIF

Acteur clé de l'accueil et de la relation clients, vous assurez au quotidien des missions commerciales et techniques diversifiées dans les stations de métro et en gares de RER. Vous contribuez au déploiement d'une offre de services attentionnée et à la sécurité des voyageurs. Sur l'ensemble du réseau de la RATP, vous serez amené à réaliser en équipe parallèlement des opérations de prévention et de contrôle des titres de transport afin de lutter contre la fraude. Vous accombez également les clients dans leur mobilité par l'information et l'orientation. Vous mettez en place des mesures correctives en cas d'irrégularité selon la réglementation.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU : CAP/BEP ou équivalent

DIPLOME REQUIS : Aucun

EXPÉRIENCES : Expérience professionnelle non exigée

Rendre service, Travailler en équipe, Être à l'écoute, Savoir garder son calme, Faire preuve d'autorité sans arrogance, Marcher près de 12 km par jour; Rester en stationnement debout toute une journée

FORMATION MIN ACCEPTÉ : CAP Toutes spécialités

FORMATION MAX ACCEPTÉ : Maximum niveau Bac +2

LANGUE(S) : Bonne compréhension de la langue française et Bonne expression

INFORMATIQUE : Non spécifié

PERMIS : B

► EXIGENCE(S)

IDF / Centres Bus

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 1562 et 1645 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller + transfert



Allocation
d'arrivée
de 400€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indémnité
complémentaire
selon la situation